

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

* dans les 12 mois



Le lieu et le contact local Chez Cedric et Marion Godbert Les jardins de la Levée

La Fillonerie
37510 VILLANDRY
06 60 70 87 36

et/ou
La Chapelle aux Naux
37150 Villandry

Accès

La Fillonerie est sur la route de la levée, rive gauche de la Loire. Un plan vous sera communiqué la semaine avant la formation.

Hébergement

L'Hébergement est laissé à vos bons soins.

Repas

Les repas seront tirés du sac et partagés.

Inscriptions et renseignements

Aurelie Paquez
06 42 59 38 53
a.paquez@bio-dynamie.org

Cette formation est co-organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD) et l'Association de Biodynamie du Val de Loire

www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

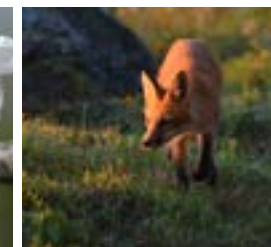
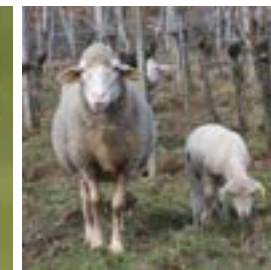
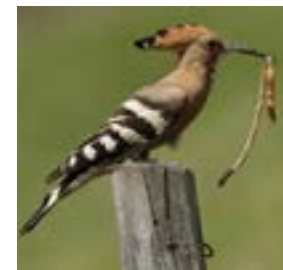
Responsable de stage :

Aurélié Paquez
06 42 59 38 53 - a.paquez@bio-dynamie.org



FORMATION
ANIMAUX

Créer un équilibre avec les animaux sauvages et domestiques présents sur la ferme



**Dans l'Indre-et-Loire
37510 Villandry**

**Les mardi 19 et mercredi 20
janvier 2021**

Créer un équilibre avec les animaux sauvages et domestiques présents sur la ferme

Objectifs

Les animaux (bactéries, insectes, mammifères, oiseaux,...) qu'ils soient sauvages ou domestiques, participent pleinement à la vie des écosystèmes naturels et des milieux cultivés par l'homme. Ceci, à différents niveaux et aussi bien en coopération avec l'homme qu'à son insu. Ils sont ainsi des révélateurs, régulateurs des déséquilibres individuels du domaine. **Comprendre leur mode d'expression, leur logique et les processus biologiques permet de répondre au plus juste à leur présence et de réguler les déséquilibres.**

Quelles sont les logiques de vie des animaux au sein des écosystèmes ?

Ressentir le monde sensible des animaux

Comment faire des animaux sauvages des alliés dans votre quotidien ?

Pré-requis

Etre agriculteur ou en cours d'installation, ou en lien avec l'agriculture

LE PROGRAMME (14 heures de formation)

Mardi 19 janvier 2021

Horaires 9h30-18h

Comprendre les logiques des milieux de vie et particulièrement les animaux et le monde animal :

- › Découvrir la logique des animaux sauvages et domestiques au sein des écosystèmes
- › Comprendre les processus biologiques d'expression du monde vivant (du monde microscopique au macroscopique)
- › Les mammifères et oiseaux des parcours et vergers
- › Anes, chevaux, boeufs animaux travaillant en traction ou vivant dans le domaine
- › Les animaux sauvages des lieux

Mettre en pratique et partage d'expérience autour et avec les animaux du domaine.

- › Visite de terrain, application pratique avec les animaux vivants dans le domaine



Mercredi 20 janvier 2021

Horaires 9h-17h30

Connaitre les modes de relations possibles entre l'homme et l'animal sauvage et domestique, et le monde vivant dans son ensemble

- › Retour autour du vécu des agriculteurs depuis la première journée
- › Analyse des situations pratiques vécues
- › Ressentir le monde sensible des animaux sauvages et domestiques
- › Entrer dans le monde de la perception des animaux
- › Comprendre et être compris des animaux
- › Faire des animaux (même le carpocapse ou la cicadelle) des alliés dans la conduite journalière du domaine

Mettre en pratique et partage d'expérience autour et avec les animaux du domaine

- › Visite de terrain, application pratique avec les animaux vivants dans le domaine
- › Conclusion, temps d'évaluation et perspectives

La formatrice :

Marie-Christine Favé, vétérinaire, accompagne les agriculteurs à construire l'équilibre comportemental et corporel des animaux domestiques et sauvages de la ferme.



BULLETIN D'INSCRIPTION

37 - Animaux sur la ferme

19-20 janvier 2021

0 € pour les personnes finançables par le VIVEA

Date de naissance :

Je joins un chèque de caution de 120€

120 € pour les particuliers - chèques vacances acceptés.

Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.

200 € pour les salariés agricoles pris en charge par le fond de formation OCAPIAT. Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire.** Documents fournis sur demande.

+ **22 € Adhésion 2021 obligatoire** pour les non-adhérents

Nom : Prénom :

Adresse de facturation:

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 09/01/2021 à :

MABD Grand Ouest - Aurélie Paquez
3 bis Cogneuf - 35470 Bain de Bretagne
a.paquez@bio-dynamie.org

Règlement par chèque à l'ordre du MABD ou par virement :

IBAN : FR76 3008 7332 0000 0195 5320 120 - BIC : CMCIFRPP

Lors du virement indiquez bien votre Nom Prénom et la référence **«formation AP - 37-Animal»**.

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin et règlement. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.